

# Fédération Française de Cyclisme

## BMX SAISON 2017

### RAPPEL A L'INTENTION DES PILOTES

Le Corps Arbitral BMX

Aux  
Pilotes participants  
Aux Compétitions Nationales de BMX

Trois indoor, trois compétitions internationales vont s'être succédées (St Etienne, Tours et Caen) trois compétitions régies par la réglementation internationale.

Cette situation risque d'induire, dans l'esprit des pilotes et peut être aussi de leurs encadrements un certain flou.

Aussi, nous vous rappelons que la réglementation qui s'applique lors des Compétitions Nationales (Coupe de France, Challenge France, TFBMX, Challenge National, Championnat de France) est la réglementation Nationale.

La version de la réglementation en cours est celle que vous trouverez sur le site Fédéral : [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr) onglet **fédération**, dans les documents à télécharger ; rubrique **réglementation fédérale** (la **réglementation BMX** est le Titre VI).

Nous Attirons notamment votre attention en particulier sur les points suivants :

#### **Chapitre 2 paragraphe 1 Equipement vestimentaire :**

Veillez à avoir une tenue conforme à la réglementation.

**page 7** : Seuls les pilotes ayant un numéro permanent UCI doivent imprimer ce numéro sur leur maillot.....

**La Commission Nationale de BMX**, par l'intermédiaire du PV de la réunion du 4 février 2017, rappelle que, le port du maillot club est obligatoire lors des compétitions (article 10.3.042 de la réglementation générale de la FFC).

#### **Chapitre 2 paragraphe 2 Equipement du BMX :**

Les arbitres ont eu pour consigne de veiller particulièrement à la conformité des plaques et ce dès le début des essais. (Plaques latérales, mais aussi plaque frontale)

##### **page 8**

*Elles doivent être fixées solidement sans qu'aucun accessoire ne vienne nuire à leur lisibilité.*

*La plaque frontale doit porter les éléments suivants :*

- A- 1 carré autocollant de 100 millimètres minimum de côté,*
- B- 1 ou 2 chiffres d'une hauteur de 80 millimètres minimum et d'une police normalisée : "ARIAL BLACK" avec épaisseur du trait 8 millimètres minimum et 1 lettre de 40 millimètres minimum de hauteur.*

*La double plaque latérale doit porter les éléments suivants :*

*Sur chaque face de couleur blanche, 1 ou 2 chiffres, de couleur noire, d'une hauteur de 80 millimètres minimum avec épaisseur du trait 8 millimètres minimum et éventuellement d'une lettre de 40 millimètres de hauteur"*

*Tout cet ensemble est normalisé, le graphisme ne pourra être modifié, aucun autocollant ou aucune surcharge ne pourra empiéter sur la surface du carré.*

*Tout pilote qui aura des plaques non conformes, ou qui ne portera pas les plaques à numéro conformes aux feuilles de race affichées, se verra classer 8ème (quel que soit le nombre de partants) à chaque manche. Et ce, tant qu'il n'aura pas mis les plaques correctes.*

....

## **Chapitre 2 paragraphe 5 La Compétition:**

Afin de respecter les horaires, il est demandé aux pilotes d'être prêts en prégrille

### **page 15**

*L'affichage d'une race est considéré comme un appel.*

*Un pilote absent en pré-grille n'est pas rappelé sur la grille de départ et est considéré comme défaillant.*

*Il lui est alors octroyé pour chaque absence, un score équivalent au nombre de participants dans sa série + 2 points.*

*Cette règle est valable pour la première et/ou deuxième manche de qualification.*

.....

### **Page 23**

Podium protocolaire

*Tout pilote concerné est obligé de participer aux cérémonies protocolaires qui s'attachent à ses places, médailles etc...*

*Sauf dispositions contraires les pilotes doivent se présenter à la cérémonie protocolaire en tenue de compétition (sauf le casque), maillot de club de préférence. Seul le masque, le bonnet, et la casquette sont autorisés.*

*Les objets publicitaires sont prohibés sur le podium protocolaire.*

*Les pilotes devront être prêts à monter sur le podium protocolaire à l'appel de leur nom.*

*Lorsque le pilote ne se présente pas sur le podium, les points du jour ne seront pas pris en compte (sauf en cas de blessure). Toute sanction sera mise en application par le Président de Jury.*

Ces points ne sont que quelques extraits de la réglementation BMX. Nous vous engageons à la relire avec attention dans son ensemble.